

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
SPÉCIAL DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN**

UNIVERSITÉ D'ÉTAT DES LANGUES DU MONDE

Droit de manuscrit

Otajonov Koumouche Xojiboy kizi

**MOYENS DE L'EXPRESSION DE LA CATEGORIE PASSE EN
FRANÇAIS MODERNE**

RESUME DE LA THÈSE DE MASTER

Spécialité : 5A120102 – linguistique (la langue française)

Tachkent-2015

**Ce travail est réalisé dans le département de la théorie et de la pratique de la
langue française de l'université d'état des langues du monde**

Directeur de la thèse: Yakoubov Jamoliddine - docteur ès lettres

Rapporteur officiel: Oltiyev Témour - candidat ès lettres

La soutenance aura lieu le 22 juin 2015 à 9 heure du matin

INTRODUCTION

« En soulignant les succès de l'Ouzbékistan qui sont reconnus mondialement, nous pouvons citer plusieurs facteurs qui servent de base. Pourtant, le primordiale parmi ceux - ci, qui est le fondement des résultats acquis par notre peuple – je pense, qu'il n'est pas nécessaire aujourd'hui de les expliquer à qui que soit, c'est le résultat de changement de base, dans les années de l'Indépendance, de la vision du monde de nos gens, leur comportement à l'égard de la vie, au travail, à leurs professions, a-t-il souligné le chef d'état»¹.

Notre président I.Karimov a fait une grande attention à l'éducation et à l'enseignement. Le 17 avril 1996 le président de l'Ouzbékistan a signé le décret sur la fondation de la jeunesse de L'Ouzbékistan "Kamolot" et cette fondation Kamolot aide la jeunesse réellement. La création de la fondation "Umid" est l'attirance de la jeunesse douée, vers l'instruction. Cela stimule les jeunes a l'obtention des connaissances sur l'histoire, la culture et les langues étrangères. La jeunesse qui fait ses études, est le garant l'avenir de notre pays².

Dans notre vie quotidienne le temps objectif est conçu comme le présent, le futur, le passé. Les formes verbales peuvent être utilisées pour désigner des actions se rapportant tant au passé, au présent et au futur. Les formes prédictions, localisent l'action sur l'axe temporel par rapport au moment de la parole ne sont pas des réflexions immédiates et simples du temps objectif du temps a priori. Dans notre vie quotidienne le temps objectif est conçu comme le présent, le futur, le passé. Les formes verbales peuvent être utilisées pour désigner des actions se rapportant au passé au présent et au futur. La valeur temporelle de formes verbales est déterminée à partir du système même de verbe, à partir des relations des formes verbales et non pas du temps a priori.

Le passé composé, passé simple et imparfait ont en commun de susciter des débats sur leur statut : avons-nous affaire à des temps, à des modes, à des aspects, à des déictiques, à des anaphoriques ... ? Si la diversité des débats s'explique par l'existence d'approches descriptives différentes, elle ne peut se résoudre à cette seule explication. Autant de similitudes formelles qui ont amené à intégrer le conditionnel dans le mode indicatif. Intégration facilitée dans la mesure où les descriptions des valeurs modales du Conditionnel trouvaient écho à des valeurs dites modales du futur et de l'imparfait dont le classement dans le mode indicatif n'a été discuté que de façon sporadique.

La catégorie de temps exprime le rapport entre le temps physique et le temps grammaticale. Les temps physique existent dans le monde matériel trouve son expression dans tout verbe. Les formes verbales peuvent être utilisées pour désigner des actions se rapportant au passé, au futur et au présent.

¹ Karimov I. Président de la République d'Ouzbékistan . La voix du peuple, le 10 mai 2012.

² I.A.Karimov. "Le regard élané vers le XXI^e siècle"- T. : « Ma'naviyat » 1998.

Il est à noter que les relations temporelles exprimées par les formes verbales françaises sont soumises à plusieurs interprétations. Le système temporel est caractérisé du point de vue d'une seule catégorie grammaticale. Les principales méthodologies de notre travail sont les travaux fondamentaux de la typologie théorique des savants et des académiciens comme Vassilyeva³, Charle Bally⁴, Lucien Tesnière⁵, Jacques Dubois⁶, Bénveniste E. R., Gak V.G.⁷ et beaucoup d'autres.

Le choix du thème du présent travail est déterminé par l'intérêt de découvrir la notion générale du verbe, particulièrement les temps passés, d'apprendre le rapport entre passé composé et passé simple, passé composé et l'imparfait car ils causent certaine confusion et il faut savoir comment les distinguer.

L'objet de notre recherche est d'observer l'emploi et les valeurs des temps passés en français. Au cours de notre travail les catégories du verbe et les temps passés étaient examinés, analysés, classifiés et comparés d'après la fonction qu'ils accomplissent dans la proposition.

Le but de notre mémoire est d'étudier les catégories grammaticales du verbe et d'établir l'isomorphisme et l'allomorphisme entre passé composé, passé simple, passé composé et imparfait. Le but de notre recherche détermine **les tâches** suivantes :

1. étudier le fonctionnement des temps passés dans l'axe du temps.
2. établir les différences dans leurs emplois
3. observer le cas du choix du passé composé et du passé simple
4. étudier la possibilité d'être remplacé l'un par l'autre.

Nous avons la tâche d'étudier les moyens d'expressions des catégories du verbe et le rapport entre les temps passés du verbe en français et de comparer les temps passés l'un à l'autre et leurs emplois, leurs valeurs sémantiques en français.

Dans notre recherche nous nous sommes laissées guider par **les méthodes** suivantes :

1. la méthode descriptive
2. la méthode comparative
3. la méthode d'observation
4. la méthode de l'analyse

L'importance théorique. Dans le plan théorique le résultat de notre recherche peut servir des matériaux pour la grammaire théorique.

L'importance pratique de notre étude consiste en les possibilités de l'application des connaissances expérimentales à la pratique, à la présentation du cours facultatif, élaboration de notre classification. Les résultats de recherche

³ Василева Н.М., Пицкова Л. П. Теоретическая грамматика французского языка. Высшая школа, М., 1991, стр. 41.

⁴ Bally Ch. (1) Linguistique générale et linguistique française. - P., 1932; (2) Les notions grammaticales d'absolu et de relatif // Journal de psychologie normale et pathologique. - 1933. - n° 1. - Janvier-Avril.

⁵ Tesnière L. (1) L'emploi des temps en français // Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg. - 1927 n° hors série; (2) Elements de syntaxe structurale. - P., 1969.

⁶ Dubois J. (1) Formation du système préfixal intensif en français moderne et contemporain // Le Français Moderne. - 1961; (2) Grammaire structurale, II. Verbe. - P., 1968.

⁷ Gak V.G. Essai de grammaire fonctionnelle du français. Morphologie M., 1974.

peuvent être utilisés dans les travaux scientifiques et comme les matériels d'enseignements, les manuels, aux cours théoriques de la grammaire et la typologie du français.

Notre mémoire est composée de l'introduction, de trois chapitres, de la conclusion et de la bibliographie.

Dans le 1^{ère} chapitre nous donnent la notion générale sur le verbe français, ses catégories grammaticales comme catégorie du mode, de la voix, du genre, de la personne, catégorie du temps absolus, temps relatives et ses moyens d'expressions. Nous observons l'emploi et les fonctions du verbe en français, aussi nous étudions et analysons les idées des grammairiens sur le verbe.

Dans le 2^{ème} chapitre nous étudions la notion générale sur les temps passés du verbe français et nous observons l'emploi et les fonctions des passé composé, passé simple, l'imparfait, plus-que-parfait et passé antérieur en français. Nous étudions aussi le rapport des temps passés par des exemples.

Dans le 3^{ème} chapitre on parle de localisation temporelle. Nous avons essayé de cerner les différences sémantiques entre l'imparfait, le passé composé (a valeur prétérit) et le passé simple par rapport à leur localisation temporelle commune : le passé. Ces temps sont les plus importants sur l'axe du passé en français.

Dans la conclusion nous formulons les résultats de notre recherche et la général conclusion de mémoire.

CONTENUE DU TRAVAIL

Le premier chapitre porte le titre “ Le verbe français et ses catégories grammaticales”. Ici il s’agit de la notion générale sur le verbe français et ses catégories grammaticales.

Les catégories grammaticales sont des classes qui regroupent les mots qui ont des propriétés grammaticales communes. Par exemple, les verbes partagent la propriété de se conjuguer et les noms celle de porter des marques de genre et de nombre. C’est ce regroupement qui permet d’atteindre un niveau d’abstraction suffisant pour la formulation de règles générales de grammaire. La grammaire générative prévoit une distinction entre trois types de catégories. Premièrement, la catégorie lexicale, qui inclut les verbes, les noms, les adjectifs, etc.

Deuxièmement la catégorie non-lexicale qui comporte les déterminants, les pronoms, les compléments, etc. Enfin, la catégorie syntagmatique, qui inclut les groupes nominaux, verbaux, adjectivaux, prépositionnels, etc. On remarque que la dernière catégorie ne se situe pas au même niveau que les deux autres dans la représentation de la phrase. En effet, les catégories lexicales et non lexicales regroupent des éléments terminaux (mots du lexique) alors que la catégorie syntagmatique contient des groupes d’éléments non terminaux, organisés autour d’une tête lexicale, qui est précédée d’un spécifieur (obligatoire ou facultatif selon la catégorie) et éventuellement suivie d’un complément. Prenons un exemple : **la fille aime le chocolat**. Eléments lexicaux : noms (fille, chocolat), verbe (aime) Eléments non-lexicaux : déterminants (le, la) Groupes syntagmatiques : nominaux (la fille, le chocolat) et verbal (aime le chocolat).

La classification des éléments en catégories est-elle suffisante pour éviter de produire des phrases grammaticales. Pourquoi ? Non, la classification en catégories ne suffit pas pour éviter d’avoir une grammaire qui produise des phrases agrammaticales. Par exemple, la catégorie générale verbe a pour propriété de pouvoir être suivie par un complément. Mais cette règle générale ne permet pas d’expliquer pourquoi une phrase comme **Jean dort la pomme** est agrammaticale. Pour cela, il faut diviser la catégorie des verbes entre les verbes transitifs et intransitifs et préciser que seuls les verbes transitifs peuvent être suivis d’un complément. De la même manière, il convient de distinguer les noms propres des noms communs pour éviter d’obtenir des phrases comme **La Marie mange la pomme ou Fille mange la pomme**. Indiquer les catégories grammaticales, les fonctions grammaticales et les fonctions sémantiques des éléments entre crochets. Que peut-on conclure des résultats obtenus ? Exemple catégorie grammaticale, fonction grammaticale, fonction sémantique [Jean] mange [la pomme]. nom propre dét + nom commun sujet objet agent thème [La pomme] est mangée par [Jean]. dét + nom commun nom propre sujet objet thème agent [La perceuse] a traversé [le mur]. dét + nom commun dét + nom commun sujet objet instrument thème [Les retraités] touchent [une rente]. dét + nom commun dét + nom commun sujet objet bénéficiaire thème [Manger] est vital. La fonction grammaticale désigne les relations que les groupes de mots (les syntagmes)

entretiennent avec le verbe.

Il faut noter que le problème du mode est très étroitement lié à une notion plus large, celle de la modalité. La modalité est caractérisée comme le rapport de l'énonciation à la réalité du point de vue du sujet parlant. La modalité peut être exprimée par des moyens grammaticaux et lexicaux, aussi bien que par l'intonation. Comme le rapport à la réalité la modalité est exprimé dans chaque énonciation, la modalité fait partie intégrante de chaque proposition. Les sens modaux sont multiples; réalité, irréalité, éventualité, doute, désir, hypothèse, commandement, résignation, conseil, insertitude, affirmation, prière. Les moyens modaux sont aussi multiples.

Le mode est une catégorie grammaticale dans le système qui sert à exprimer le rapport de l'action à la réalité objective du point de vue du locuteur (le sujet parlant) ou du protagoniste (le sujet de l'action).

La modalité peut être traduite par des formes spéciales du verbe, c'est-à-dire morphologiquement. La modalité exprimée par des formes verbales spéciales s'appelle mode⁸. Il y a plus de modalités que de modes. Moyens d'exprimer du sens modalité suivant :

1) *La modalité est exprimé par des formes spéciales du verbe :*

Ех : Он пришёл. Il est venu. Он пришёл бы. Il serait venu. Je veux vive vienne à temps. Il n'est pas venu, il serait parti. Он не пришёл. Пожалуй он уехал. Dans toutes les propositions les sens modalités (doute, volonté) sont exprimés à l'aide des modes l'indicatif. Conditionnel et subjonctif.

2) *La modalité peut être exprimé à l'aide des mots modaux*, peut-être, sans doute, bien-sûr, certainement, évidemment. Peut-être, il est venu. Он на верное пришел. Sans doute, il est venu. Ёнечно, он пришел. Je pense qu'il est venu. Я думаю, что он пришел.

Je suis sûr qu'il est venu. Я уверен, что он пришел бы.

Ici il exprime le sens modalité, c'est le doute.

Le rapport du sujet parlant au contenu de l'énonciation.

3) *La modalité est exprimé à l'aide des verbes modaux*. (la possibilité, la volonté, la nécessité) – pouvoir, vouloir, devoir.

Le rapport de l'action du même sujet à l'action.

Il voudrait (devrait, pouvait) faire ce travail.

La catégorie du temps est une des catégories fondamentales du verbe; elle traduit toutes sortes de rapports et modalités de l'action d'ordre temporel. Le système temporel morphologique du verbe français n'est pas facile à établir; ceci pour des raisons formelles (faut-il considérer, par exemple, les structures telles que aller, venir de + inf comme des formes morphologiques ou des périphrases syntaxiques?), sémantiques (faut-il ranger le conditional parmi les temps de l'indicatif ou en faire un mode à part?), fonctionnelles (faut-il tenir compte des formes surcomposés dont l'emploi n'est pas régulier?). Si l'on s'en tient aux huit formes temporelles de l'indicatif de la grammaire traditionnelle en y ajoutant les quatre formes immédiates, on aura douze temps de l'indicatif. Le grand nombre

⁸ Poerck J. de. Modalité et modes en français // Le Français Moderne. - 1950. - n° 23.

des formes temporelles s'explique par la pluralité des oppositions sémantiques qui les distinguent.

Le deuxième chapitre est consacré au rapport entre les temps passés du verbe français. Le verbe varie en mode, en voix, en personne, en nombre et en temps. On appelle "**temps du verbe**" les formes par lesquelles le verbe situe l'action sur la ligne du temps, **passé - présent - futur**. Cette précision temporelle est donnée, soit par rapport au moment de l'écriture ou de la parole, soit par rapport à une indication de contexte (*hier, la semaine prochaine, etc.*), soit par rapport à un autre verbe de la phrase. On parle parfois de **temps absolu** quand l'action est datée par rapport au moment de la parole et de **temps relatif** lorsqu'elle est datée par rapport à un autre événement.

On peut dégager cinq oppositions qui sous-tendent le système temporel français⁹: a) le temps absolu, opposition principale et universelle, elle exprime le rapport entre le temps de l'action et celui de la parole; elle connaît trois subdivisions (époques): le présent, le passé et le futur; b) le temps relatif ou la corrélation de temps qui établit le lien temporel entre l'action en question et une autre action; elle connaît quatre distinctions: simultanéité, antériorité, postériorité. c) la limitation de l'action dans le temps exprimée par l'opposition: temps linéaire (imparfait / temps ponctuels (PC, PS); le premier désigne une action sans limites temporelles, les autres montrent que le temps de l'action a eu des limites; d) l'actualité de l'action exprimée par l'opposition: le PC (décrit une action actuelle, liée au moment du discours)/le PS (exprime une action non-actuelle, appartenant à la narration historique); e) l'intervalle temporel exprimé par les oppositions: passé composé/passé immédiat et futur simple/futur immédiat. Outre leurs fonctions primaires, décrites ci-dessus, les formes temporelles peuvent remplir des fonctions secondaires: a) fonction de neutralisation (présent absolu et autres emplois); b) fonction de transposition, celle-ci peut être temporelle (présent et futur historiques, passé et futur inclusifs, présent élargi ou résultatif), aspectuelle, modale.

Le passé composé, comme son nom l'indique, est un temps du passé. Il exprime donc une action ou un fait qui a déjà eu lieu au moment où nous nous exprimons.

Exemples :

- Nous avons mangé. - Elles sont arrivées.

Le passé composé s'emploie pour parler d'un moment précis sans rapport avec le présent.

- *Un moment précis* : Dimanche dernier, je suis allé(e) au cinéma.

- *Une répétition* : Je suis allé(e) plusieurs fois à la plage cet été.

- *Une succession* : Je suis allé(e) en ville, j'ai rencontré Pierre et Marie, nous sommes revenus ensemble

Le Passé Composé peut avoir plusieurs valeurs :

⁹ Bally Ch. (1) Linguistique générale et linguistique française. - P., 1932; (2) Les notions grammaticales d'absolu et de relatif // Journal de psychologie normale et pathologique. - 1933. - n° 1. - Janvier-Avril.

Valeur aspectuelle : le passé composé est plus une forme composée du présent qu'un temps du passé.

J'ai pris ma retraite et je... → je suis un retraité.

On a construit un pont sur cette rivière. → il y a un pont.

Vous avez mis une jolie robe aujourd'hui. → la robe est élégante.

Le plus-que parfait peut exprimer par les valeurs suivantes :

Dans le passé de narration, le plus-que-parfait est utilisé à divers moments

1. *Expression d'un événement antérieur à un autre fait du passé*

Ex : Le train était parti il y a dix minutes lorsque je suis arrivé à la gare.

Ex : Quand il avait promené le chien, il prenait un bain.

pour exprimer une action qui s'est déroulée avant une autre action passée. Donc, le plus-que-parfait montre une action antérieure à une autre action passée.

Ex : A l'âge de sept ans, Ece avait déjà rédigé dix poèmes.

2. *Expression du passé accompli*

Il exprime une action achevée dans un passé signalé par un imparfait.

Ex : Il avait travaillé si dur. Maintenant il pouvait enfin se reposer.

3. *Expression de l'habitude*

Il est employé dans des phrases introduites par des indicateurs temporelles telles que "**quand**" et "**chaque fois que**" et accompagnées d'un imparfait.

Ex : Quand il n'avait pas compris quelque chose il venait toujours me voir.

4. *Dans les propositions hypothétiques*

Dans ce cas, il est employé dans une proposition introduite par "**Si**" et exprime une hypothèse qui ne s'est pas vérifiée. Le verbe de la proposition principale est alors au conditionnel passé.

Ex : Si vous n'étiez pas venu, j'aurais terminé mes devoirs à temps.

5. *Expression du regret*

Il est employé dans une proposition introduite par "**Si**".

Ex : Ah ! Si seulement j'avais pris ma caméra !

Ex : Si seulement tu avais fini tes devoirs!

6. *Expression de la politesse*

Il est employé pour demander poliment quelque chose

Ex : J'étais venu vous demander de me prêter un peu d'argent.

Le rapport entre le passé composé et le passé simple. Le passé composé et le passé simple indiquent que l'action s'est produite et s'est terminée dans le passé ; elle est vue comme accomplie. Le passé composé est utilisé à l'oral ou à l'écrit dans les journaux et même dans la littérature moderne. Le passé composé exprime une action qui vient de se terminer mais qu'elle a un effet (physique ou psychologique) sur le présent. Le passé composé est toujours remplaçable par le passé simple. Le passé simple est utilisé surtout à l'écrit dans des textes narratifs : des récits, des contes, des biographies, des textes historiques. L'action exprimée par le passé simple n'est pas détachée du présent. L'action exprimée par le passé simple est vue comme une situation.

Conclusion du deuxième chapitre. Dans ce chapitre nous avons analysé les temps passés comme Passé composé, Passé simple, Imparfait, Plus-que-parfait, Passé antérieur et leurs valeurs sémantiques. En étudiant les temps passés nous

avons fait une analyse comparative de leurs emplois et de leurs valeurs. Tous les temps servent à exprimer des faits achevés à un moment déterminé ou indéterminé dans le passé. Étude comparative des temps passés nous a permis de formuler les règles générales de l'emploi du passé composé, passé simple, imparfait, plus-que-parfait et passé antérieur comme suit : Le passé composé est le temps qui permet de raconter des faits passés qui sont terminés et permet de raconter une série d'actions passées.

CONCLUSION

Dans notre thèse nous avons analysé les catégories grammaticales du verbe et leurs emplois dans des propositions simples et composées. Dans le premier chapitre nous avons examiné et nous avons commenté les idées théoriques de certains grammairiens français. En analysant les opinions des linguistes nous avons établi une définition des catégories grammaticales du verbe. Nous avons essayé de répondre à la question « Qu'est-ce qu'une catégorie grammaticale du verbe ? » les catégories grammaticales du verbe, qui ne s'étendent qu'aux formes personnelles du verbe, sont : personne, mode, temps, aspect, voix. La catégorie grammaticale de la personne du verbe marque le rapport entre l'énonciation et les participants à l'acte de la parole.

Les catégories du mode, du temps, de l'aspect se construisent selon l'hierarchie, à la base de laquelle est le rapport à la réalité.

La catégorie grammaticale du mode sert à exprimer le rapport de l'action à la réalité objective du point de vue du locuteur ou du protagoniste.

La catégorie du mode en français est caractérisée par la hiérarchie de deux corrélations.

La corrélation de temps et la voix se rapportent aux catégories essentiellement verbales : elles s'étendent à toutes les formes verbales (personnelles et non-personnelles). Les catégories de la corrélation de temps et de la voix par rapport à la réalité objective sont d'un caractère réflectoire.

La catégorie de temps sert à désigner le rapport de l'action verbale au temps en général, à n'importe quel moment du temps. La catégorie de la corrélation de temps est exprimée par l'opposition formes simples/formes composées. Dans la corrélation formes simples/formes composées ce sont les formes composées qui servent de terme marqué (la masse phonique est plus grande, l'emploi est moindre).

Les temps composés du verbe français sont formés à l'aide de l'auxiliaire *avoir* ou *être* et du *participe passé*. Ils ont tous les traits d'une forme morphologique analytique :

- 1) la grammaticalisation d'un des éléments (avoir, être) ;
- 2) l'inséparabilité grammaticale des constituants formellement séparés ;
- 3) l'englobement de tout le système lexical d'une partie du discours (tout verbe est soumis à la forme analytique) ;
- 4) la présupposition fondée sur la régularité de la formation ;

- 5) l'incapacité d'un des composants d'entrer indépendamment du second composant en rapport syntaxique avec d'autres mots ;
- 6) l'intégration au paradigme des formes synthétiques.

Il est plus difficile de distinguer le temps composé des verbes intransitifs se conjuguant avec *être* et le prédicat nominal constitué de *être* + *participe passé* des mêmes verbes.

La catégorie grammaticale de la voix est définie comme le rapport entre le verbe et son sujet.

La catégorie grammaticale de la voix en français est représentée par l'opposition forme pronominale, ou réfléchi (s'aimer)/forme non-pronominale, ou non réfléchi (aimer). Du point de vue formel, la forme pronominale s'oppose à la forme non pronominale par la présence du pronom réfléchi *se* qui représente la même personne que le sujet et de l'auxiliaire *être* aux formes composées (se lever — s'être levé).

Le passé simple exprime une action complètement achevée à un moment déterminé du passé.

- ***Le rapport entre le passé composé et le passé simple***

Le passé simple et le passé composé indiquent tous deux que l'action s'est produite et terminée dans le passé.

- Les deux temps expriment une action terminée mais il y a deux grandes différences :

Le passé composé s'utilise pour une action commencée dans le passé mais qui reste liée au présent. Cette action est considérée comme étant toujours d'actualité par celui qui en parle. Au contraire du passé composé, le passé simple ne peut pas exprimer de liens avec le présent.

Le passé simple qui peut remplacer le passé composé. Il existe surtout à l'écrit, dans les textes littéraires ou historiques, et dans certains journaux. Il correspond à l'un des canons de la littérature traditionnelle et, pour cette raison, la tendance à disparaître. Il est très rarement utilisé à l'oral.

L'emploi des temps du passé dans les recits narratifs et les recits journalistiques. Les PS, l'IMP et le PC sont utilisés avec des emplois spécifiques.

Pour comprendre les différences entre le PS et l'IMP, on peut distinguer entre l'aspect (perfectif versus imperfectif), le niveau sémantique (ponctuel versus duratif), la temporalité (posteriorité vs. simultanéité) et le niveau textuel (premier plan vs. arrière-plan).

L'imparfait est souvent employé dans les textes narratifs pour présenter des actions d'arrière-plan : des commentaires, des explications, des descriptions etc. (*l'imparfait descriptif*). Il n'y a aucune progression temporelle des événements à l'imparfait et la référence temporelle est inchangée. Illustrons par l'exemple suivant : (93) La nuit tombait. Les couleurs du ciel étaient merveilleuses. Elle revait, absorbée en méditation.

Où les verbes à l'imparfait servent à décrire le décor nocturne et de l'état d'une fille qui est absorbée en méditation. « L'imparfait n'exclut pas la succession chronologique » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 307), mais cela dépend d'un nombre des facteurs textuels. Dans les énoncés suivants :

(94) Chaque matin Marque se levait, écoutait de la musique pendant 10 minutes, allumait un cigare et regardait sur la fenêtre.

Les verbes à l'imparfait marquent des habitudes que le protagoniste du récit fait régulièrement et successivement.

Le passé composé a valeur d'un prétérit peut avoir une fonction narrative. Dans ce cas, il exprime une relation d'antériorité par rapport à un événement passé, de la même manière que le passé simple. Dans l'énoncé suivant *Jean s'est habillé, est sorti dans la rue et a commandé un taxi* il s'agit de plusieurs événements chronologiques, qui sont placés dans le passé.

Dans les récits journalistiques, le passé composé est employé dans sa valeur de parfait qui rend possible la description des situations commencées dans le passé, avec des résultats au présent, soit des situations accomplies qui sont liées avec la situation présente. Illustrons par les exemples suivants :

50(98) *Deux personnes masquées ont dévalisé une boutique. Le propriétaire a appelé immédiatement la police. Personne n'a pas été blessé.*

Où les verbes au passé composé indiquent des événements récents, liés à la situation présente.

Le passé simple contribue à marquer des événements principaux, de premier plan, dans un récit, tant que la succession chronologique des faits, sans que les indicateurs temporels soient obligatoires. Regardons les énoncés suivants :

(99) *Ce jour j'étais totalement fatiguée après trois jours d'étude continue. Je m'éveillai à environ 5h du matin. Je mangeai. Je pris les papiers, sortis rapidement, et 30 minutes plus tard j'entrai à l'université.*

Le passé simple peut bien s'employer dans un discours où certaines propositions sont isolées et n'ont aucun lien anaphorique avec le discours entier, comme dans l'exemple suivant:

(100) *En 2003 mon amie, la musicienne, quitta la Roumanie et s'établit à Lisbonne. Elle joua le piano la première année. Elle était appréciée en Roumanie. Elle fut un grand compositeur.*

Les conclusions de l'étude sont reflétées dans les publications suivantes:

1. Otajonova K. Le rapport entre les temps passés du verbe français. - Хорижий тилларни ўқитиш ва замонавий тилшуносликнинг долзарб муаммолари. – Андижон Давлат университети . Хорижий тиллар факультети. – Андижон - 2015. С. 450-452.

2. Otajonova K. Notion générale sur le verbe français et ses catégories grammaticales. – Замонавий тилшунослик, адабиётшунослик ва таржимашуносликнинг долзарб масалалари. Илмий мақолалар тўплами. ЎзДЖТУ роман-герман филологияси факультети. Тошкент – 2015. - С. 240-242.